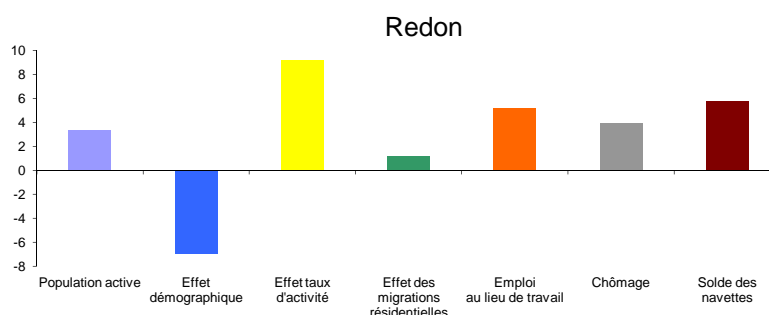


Facteurs d'équilibre du marché du travail Zone d'emploi de Redon (groupe 3)

Chiffres clés

	2012	Evolution 2007 -2012 (%)	
		Redon	Bretagne
Actifs	20 200	+1,7	+4,1
Chômeurs	2 400	+19,2	+25,6
Emplois au lieu de travail	19 400	+2,7	+1,9
Part du chômage (%)	12,0		10,8

Evolution annuelle moyenne entre 2007 et 2012 de la population active et contributions à l'équilibre du marché du travail (pour mille actifs en début de période)



Source : INSEE, recensements de la population. Champ : population des 15 -64 ans

Territoire dynamique d'un point de vue économique, Redon affiche pour autant une croissance modérée de sa population active : l'emploi y augmente à un rythme plus rapide que celui de la population active. Seules deux autres zones d'emploi affichent cette spécificité au niveau régional : Vitré et Saint-Malo.

La population active augmente sur Redon, principalement par le maintien des seniors sur le marché du travail, en lien avec l'allongement des carrières professionnelles (effet taux d'activité). Ce gain de population compense ainsi, le déficit lié au renouvellement des générations (effet démographique) : le nombre de seniors à quitter le marché du travail est plus important que le nombre de jeunes à entrer.

L'emploi a progressé de 2,7% en cinq ans. Ce gain d'emplois ne profite pas aux actifs résidents de la zone d'emploi de Redon. Le chômage augmente à un moindre rythme qu'au niveau régional mais la part de chômeurs demeure supérieure (12% contre 10,8%). Par ailleurs, de plus en plus d'emplois sont occupés par des actifs extérieurs au territoire.

Mobilité domicile - travail

La zone d'emploi de Redon est d'ailleurs spécifique par l'ampleur des mouvements de navetteurs domicile - travail, en sortie comme en entrée. Ainsi, 5 600 actifs partent travailler sur un autre territoire, soit près du tiers des actifs en emploi résidant sur la zone d'emploi de Redon. Pour autant, dans le même temps, 7 200 personnes viennent y travailler. Ils occupent 37% des emplois du territoire, soit la part la plus importante observée à l'échelon régional.

Les échanges les plus importants s'opèrent avec les zones d'emploi de Rennes (avec 1 800 départs pour 2 500 entrées), celle de Vannes (avec 1 400 départs pour 1 700 entrées) et aussi avec les Pays de la Loire (1 800 départs pour 2 200 entrées).

Encadré méthodologique

Selon une approche que l'on qualifie de sociodémographique, la variation de la population active de 15 à 64 ans est le résultat de 3 effets :

- **un effet lié au vieillissement des actifs** initialement présents et résidents dans la zone, appelé effet démographique. Il se définit comme la variation de la population active lié au renouvellement naturel des générations (vieillessement des actifs initialement présents).

L'effet démographique sera donc positif dans le cas où le nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail est supérieur au nombre de seniors cessant leur activité. Il sera négatif dans le cas inverse : le nombre de seniors à quitter le marché du travail est supérieur au nombre de jeunes y entrant.

- **un effet lié à la variation des taux d'activité** au cours de la période (appelé effet taux) : il mesure la variation de la population active due aux seuls changements de comportement d'activité.

Globalement sur la période 2007-2012, ce taux d'activité a augmenté sous l'effet de l'allongement des carrières professionnelles en lien avec les évolutions législatives sur le recul des âges de départ à la retraite.

- **un effet lié aux migrations résidentielles d'actifs** : il évalue l'impact des mouvements de population entre les territoires (personnes qui s'installent dans la zone moins les personnes qui déménagent). Cet effet est mesuré comme étant la résultante entre l'évolution de la population active et la contribution des 2 premiers effets.

Selon l'approche du marché du travail, l'évolution de la population est la somme de composantes, au sens des recensements de la population de 2007 à 2012 de :

- **l'évolution du nombre d'emplois** existant dans la zone, au lieu de travail.
- **l'évolution du nombre de chômeurs**, au sens du recensement de la population.
- **l'évolution du solde des navettes domicile - travail**, correspond à l'évolution de la différence entre le nombre de personnes travaillant sur un territoire mais n'y résidant pas (entrées) et le nombre de personnes y résidant mais n'y travaillant pas (sorties).